

en parlant de *la dot de Suzette*, observe que ce roman offre une moralité qu'on auroit suggéré à l'auteur de faire ressortir. C'est que ce régime étoit bien contraire aux moeurs et au bonheur, qui réputoit indigne d'un jeune homme d'une certaine naissance, de devenir l'époux d'une femme comme Suzette; qui interdisoit comme une mésalliance l'union de deux coeurs sensibles et honnêtes, de deux esprits raisonnables, de deux caractères sympathiques, c'est-à-dire la plus sainte des alliances. " On pourroit d'abord demander ce que c'est qu'un régime qui répute indigne etc. Mr. Roederer a voulu dire que sous l'ancien régime l'opinion publique défendoit les mésalliances, qui cependant n'étoient pas rares; et je soupçonne bien qu'il en seroit à-peu-près de même sous le régime républicain, s'il y avoit une opinion publique en France. Ce n'est pas la première fois qu'on s'élève contre l'injustice de l'opinion à ce sujet: les philosophes l'ont souvent attaquée, et cependant le plus philosophe des académiciens n'eût sûrement pas voulu donner sa fille à un artisan. Malgré leurs déclamations, on a toujours craint, on craint encore, et on aura toujours raison de craindre les mésalliances. On ne peut espérer d'unions bien assorties qu'entre des époux, qui y portent mêmes avantages ou compensation d'avantages, et qui ont reçu à-peu-près même